



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

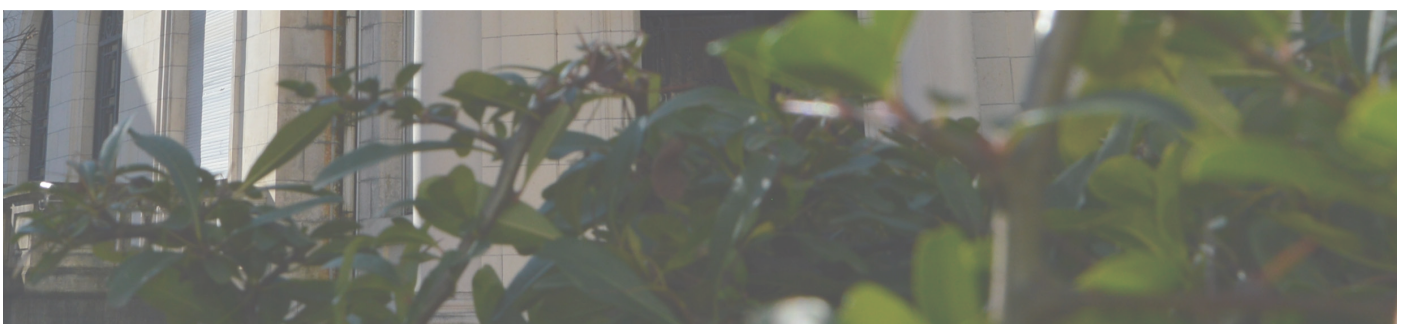
*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE



Préfecture des Pyrénées-Atlantiques



DOSSIER DE PRESSE - BILAN DE LA DÉLINQUANCE EN 2020

L'analyse des chiffres de la délinquance en 2020 fait ressortir des **résultats positifs** qui confirment les tendances observées ces dernières années.

Cette dynamique favorable s'est **renforcée** en raison de la mise en œuvre des mesures de gestion de l'épidémie de coronavirus qui ont eu un impact direct sur l'activité des forces de sécurité et l'évolution de la délinquance dans les Pyrénées-Atlantiques.

—> **Dans l'ensemble, la délinquance fléchit de manière significative dans le département.** Alors que le département occupe la 36ème place en matière de population, il se situe au 79ème rang pour les atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes et au 54ème rang pour les atteintes aux biens.

En 2020, on constate :

Une baisse de...

- ▶ 25% des atteintes aux biens (AAB)
- ▶ 4% des comportements portant atteinte à la tranquillité publique (ATP)

Une hausse de...

- ▶ 3% des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)
- ▶ 2 % de la grande criminalité (GC)
- ▶ 5 % des escroqueries, infractions économiques et financières EEIF

Ces tendances sont globalement similaires en zone de police et en zone de gendarmerie.

Le taux d'élucidation global progresse très nettement et passe de :

- ✓ 39,45% en 2019 à 48% en 2020 en zone gendarmerie
- ✓ 35,59% en 2019 à 35,98% en 2020 en zone de police

→ 751 agents de la police nationale, 658 gendarmes et 273 agents de la police aux frontières travaillent au quotidien au service de la population et de sa sécurité.

>> UNE BAISSÉ IMPORTANTE DES ATTEINTES AUX BIENS (AAB)

Les AAB (atteinte aux biens) désignent...

- ▶ les faits de vol (vols à main armée, vols avec violences, vols avec entrée par ruse, cambriolages, vols simples et liés à l'automobile)
- ▶ les destructions et les dégradations

2018	2019	2020	ZGN	ZPN
-7,18 %	-0,03 %	-25 %	-22 %	-24 %

Sur le département, **l'ensemble des items constitutifs des atteintes aux biens** sont significativement **à la baisse** par rapport à l'année précédente, et ce depuis 2018 (vols sans et avec violences, vols liés aux véhicules à moteur et aux deux roues, vols simples contre des particuliers, cambriolages...).

Les vols à main armée (armes à feu) restent marginaux (15 sur 12 mois, +7%), et **les destructions/dégradations diminuent sensiblement** en 2020, après 2 années consécutives de hausse.



ACTION : La stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024, qui sera déclinée au niveau départemental, promeut **l'Opération « Tranquillité vacances »** qui permet aux administrés de signaler aux services de police ou de gendarmerie leur absence pour une période prolongée. Les forces de l'ordre peuvent, dès lors, surveiller leur domicile ou leur commerce au cours de patrouilles quotidiennes.

>> UNE TENDANCE À LA HAUSSE DES ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE (AVIP)

Les AVIP concernent...

- ▶ les faits de violences physiques crapuleuses (qui ont pour but l'appropriation)
- ▶ les faits de violences non crapuleuses, les menaces de violences et les violences sexuelles (ex : coups et blessures volontaires, atteintes aux mœurs, infractions contre la famille et l'enfance...)
- ▶ les formes de violences conjugales et intrafamiliales

2018	2019	2020	ZGN	ZPN
+10 %	+7 %	+3 %	+7 %	+1 %

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont en hausse, principalement en raison de l'augmentation des violences physiques non crapuleuses.

Sur le département, en 2020, le **nombre de violences physiques crapuleuses baisse de manière importante (- 29%)**.

Néanmoins, les forces de l'ordre constatent une **hausse de 12% des violences sexuelles** et de **4% des violences physiques non crapuleuses**.



ACTION : La stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024 associe l'ensemble des acteurs du territoire afin **d'améliorer durablement la sécurité** dans tous les domaines de la vie quotidienne. Elle s'articule autour de **quatre axes** :

- ▶ Les **jeunes** : pour sensibiliser, prévenir la délinquance dès le plus jeune âge ainsi que le risque de récidive
- ▶ Aller vers **les personnes vulnérables** (personnes âgées, femmes et mineurs victimes de violences, personnes en situation de handicap, etc.) pour mieux les protéger
- ▶ La **population**, nouvel acteur de la prévention de la délinquance
- ▶ Le **territoire** : vers une gouvernance rénovée et efficace

»» UNE AUGMENTATION DES ESCROQUERIES ET INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES (EIEF)

Les EIEF (escroqueries et infractions économiques et financières) concernent...

- ▶ Les faits de faux en écriture, fausse monnaie
- ▶ Les contrefaçons
- ▶ Les escroqueries et abus de confiance
- ▶ La falsification et les usages de chèques volés ou de cartes de crédits
- ▶ Les abus de biens sociaux
- ▶ Les fraudes fiscales

2018	2019	2020	ZGN	ZPN
+4,4 %	+7,5 %	+5 %	+9 %	+3 %

Ce sont les escroqueries et abus de confiances qui enregistrent **la plus forte hausse : + 18,5% en 2020** (2 505 faits contre 2 114).

A contrario, la plupart des autres items affichent **une baisse**, comme :

- ▶ Les falsifications de chèques et cartes de crédit (-21%, de 747 à 588 faits)
- ▶ Les faux en écriture (-16%, de 92 à 77 faits)



L'élaboration d'un **plan départemental de lutte contre les escroqueries et infractions économiques et financières sur internet** est envisagée pour :

- ▶ organiser des actions de prévention et de sensibilisation à destination des particuliers et des entreprises des Pyrénées-Atlantiques
- ▶ coordonner et former tous les acteurs au contact des potentielles victimes (forces de sécurité, banquiers, assureurs, etc.)

»» UNE AUGMENTATION RELATIVE DE LA GRANDE CRIMINALITÉ

2018	2019	2020	ZGN	ZPN
+24 %	+2 %	+2 %	+12 %	-2 %

Dans le département, les forces de sécurité constatent :

- Une baisse de 7,7% du trafic et revente sans usage de stupéfiants (84 faits en 2020 contre 91 en 2019)
- Une hausse de 53% des séquestrations (29 faits en 2020 contre 19 en 2019)



ACTION : Depuis le 1er septembre 2020, l'usage de produits stupéfiants est verbalisé par l'**amende forfaitaire délictuelle (AFD)**. Le dispositif renforce l'efficacité des forces de sécurité dans la **lutte contre le trafic de stupéfiants**. Du 1er septembre au 31 décembre 2020, **95 amendes forfaitaires délictuelles** ont été dressées dans les Pyrénées-Atlantiques.

FOCUS 1

Une baisse sensible des comportements portant atteinte à la tranquillité publique

2018	2019	2020	ZGN	ZPN
+8 %	+7 %	-4 %	-1 %	-5 %

En dépit de la **baisse des infractions**, on constate, en zone police comme en zone gendarmerie, une **augmentation des interventions**, de l'ordre de 4,5 %.

- ▶ Près de 14 815 interventions ont été réalisées en 2020, dont 3 664 pour troubles de voisinage/tapages (+51%, +91 % au mois d'avril)
- ▶ Par ailleurs, le nombre d'interventions pour les rodéos automobiles, essentiellement en zone gendarmerie, ont augmenté.

Les infractions constatées sur les atteintes aux biens et dégradations volontaires sont **en baisse** (-13%, 1710 faits), tandis que le nombre de comportements dangereux ou gênants **stagne** (+0,24 %, 3 783 faits).



ACTION : La déclinaison, à l'échelon départemental, de l'axe 3 de la **stratégie nationale de prévention de la délinquance** de 2020/2024 favorisera de **l'implication de la population** (citoyens, associations, entreprises) dans les politiques de prévention de la délinquance. En effet, cet axe promeut les **démarches participatives** (marches exploratoires, conseils citoyens, élaboration des schémas locaux de tranquillité publique, médiation sociale), au plus près du terrain, qui concourent à l'amélioration de la tranquillité publique.

La mise en place de la **Police de sécurité du quotidien**, dans les deux Quartiers de reconquête républicaine à Pau (Ousse-des-Bois et Saragosse), contribue à renforcer la présence des forces de sécurité auprès de la population et donc à limiter les comportements portant atteinte à la tranquillité publique.

FOCUS 2

Une hausse des signalements de violences intrafamiliales

Les **violences intrafamiliales** sont **plus nombreuses** en 2020, pour l'essentiel en zone gendarmerie (+36,8% entre 2019 et 2020).

Le déploiement des mesures issues du Grenelle des violences conjugales de 2019 a permis **d'améliorer la prise en charge des victimes** :

- ▶ **Le téléphone grave danger (TGD)** permet à la victime de joindre, en cas de grave danger, le service de téléassistance accessible 7j/7 et 24h/24. Cette plateforme demande immédiatement l'intervention des forces de l'ordre afin de protéger la victime.
- ▶ **Le bracelet anti-rapprochement (BAR)** est un dispositif de surveillance électronique qui permet de géolocaliser une personne à protéger et un auteur réel ou présumé de violences conjugales.
- ▶ **La simplification du dépôt de plainte**, ou le recueil préalable (sans dépôt de plainte) de prélèvements au sein des unités médico-judiciaires des centres hospitaliers, facilitent l'entrée des victimes dans le parcours judiciaire.
- ▶ **Le référent violences conjugales** est impliqué dans la démarche d'« aller vers » les victimes de violences conjugales ; il se déplace sur l'ensemble du territoire à la rencontre de victimes isolées, notamment en milieu rural.

→ Le premier contrat local de lutte contre les violences intrafamiliales, signé le 8 mars 2021, par l'État, la Procureure de la République de Pau et le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées, s'inscrit dans la **volonté de faire de la lutte contre les violences intrafamiliales une priorité**.



ACTION : Pour mieux protéger les victimes, la déclinaison, au niveau départemental, de l'axe 2 de la **stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024** vise à améliorer la coordination entre les différents acteurs du territoire impliqués dans le **repérage**, la **prise en charge et le suivi des personnes victimes**. Aussi, une attention toute particulière sera prêtée à l'accompagnement et à l'orientation des personnes **les plus éloignées** de l'information et des dispositifs, notamment en milieu rural.

FOCUS 3

Des faits de délinquance dans les transports en commun restant peu significatifs dans le département

Cette tendance est naturellement accentuée par les périodes de confinement.

Ces faits de délinquance concernent principalement la zone police et les réseaux de bus. **Les AVIP** représentent 36 % des infractions constatées en 2020. 28 faits visant les chauffeurs ou contrôleurs de bus ont été recensés en ZSP en 2020 (contre 22 en 2019).



ACTION : A la suite du drame de Bayonne, **trois conventions de sécurisation** des réseaux du département ont été signées :

Chronoplus, Idelis, et Txik Txak (incluant Chronoplus). **Ces conventions s'articulent autour de la formalisation**

- ▶ **de l'échange d'informations** : suivi régulier des incidents, géolocalisation, référents uniques, opérations communes de lutte contre la fraude, îlotage sur le réseau,...
- ▶ **de la formation et la professionnalisation des personnels** en cas d'incident
- ▶ **du traitement des affaires judiciaires**

Par ailleurs, en zone gendarmerie, outre le renforcement des patrouilles dans les gares et les transports en commun, ont été déployées des patrouilles de sécurisation dédiées.

FOCUS 4

Des violences urbaines demeurant peu répandues dans le département

Les **violences urbaines** désignent :

- ▶ Les incendies de véhicules par action directe
- ▶ Les incendies volontaires de biens publics
- ▶ Les violences contre les personnes protégées
- ▶ Les dégradations de mobiliers urbains

De plus, cet indicateur comprend les faits de trouble à la tranquillité publique (incendies volontaires de poubelles, jets de projectiles, occupations illicites de halls ou toits d'immeubles, affrontement entre bandes et rodéos automobiles).

Les violences urbaines sont peu importantes dans le département, malgré une légère augmentation entre 2019 et 2020.

- ▶ Le nombre d'incendies de véhicules **augmente** de 72 à 80 faits.
- ▶ Les incendies de poubelles sont **en baisse** de 25 à 28 faits.
- ▶ Les faits de jets de projectiles contre personnes dépositaires de l'autorité publique sont **en baisse**.
- ▶ Le département est **épargné** par les affrontements entre bandes.



ACTION : La rénovation du **plan départemental de lutte contre les bandes** renforcera les outils à disposition des forces de police afin de prévenir l'émergence de phénomènes de bandes dans le département.

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

2 rue Maréchal Joffre - 64 024 Pau CEDEX

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

05 59 98 24 24

